



USAGES CITOYENS DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DES OUTILS QUI NE DOIVENT PAS FAIRE ÉCRAN

Philippe Aigrain *

LES PROGRÈS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, ET LA RELATIVE DÉMOCRATISATION DE LEURS USAGES, METTENT À DISPOSITION DES ANIMATEURS DES MOYENS NOUVEAUX POUR TRAVAILLER EN RÉSEAU. À CONDITION DE NE PAS CONFONDRE OUTIL ET PROJET.

Ce texte s'intéresse à des activités citoyennes de nature très diverses faisant usage des techniques de l'information et de la communication (Tic). Le point commun de ces activités est que des individus et des groupes y acquièrent de nouvelles capacités personnelles et collectives, deviennent des acteurs de leur vie et de leur environnement social, ou sortent d'un statut de récepteurs à un statut de créateurs, d'un statut d'utilisateur pour passer à un statut d'innovateur ou contributeur. Cette définition est plus large que celle de la « participation » qui suppose que la chose à laquelle on participe (par exemple les processus de démocratie locale) existe déjà. Mais avant de nous demander quelles sont les formes d'animation nécessaires au développement dans des territoires de ces formes d'activités, il faut prendre la mesure de leur richesse et de leur diversité.

ACTIVITÉS INFORMATIONNELLES ENRACINÉES LOCALEMENT

Le but de cet article n'est pas de faire une liste exhaustive des projets de collaboration ou d'expression utilisant les Tic au niveau local (dont beaucoup ont déjà été décrits dans *Territoires*¹), mais il est utile d'en faire une typologie suffisante pour alimenter la réflexion sur les rôles d'animation qui y sont nécessaires.

- Autoreprésentation d'une communauté. Des villages d'Amérique latine² à l'île de Ré³, en passant par les différentes versions du *Domesday project* au Royaume-Uni, des initiatives se



* Directeur de Sopinspace (Société pour les espaces publics d'information, www.sopinspace.com), qui développe des logiciels libres et fournit des services pour le débat et la coopération sur internet. Il est l'auteur de *Cause commune : l'information entre bien commun et propriété*, Fayard, 2005.

¹ *Acteurs locaux et technologies de l'information, La révolte de la toile « d'en bas », Territoires n°456, cahier 2.*

² Projets présentés dans un séminaire Eurolatis (www.eurolatis.ump.es) à Sao Paulo en mars 2003.

³ Projet de cartographie coopérative animé par Olivier Zablocki de l'association Radio Phare.



sont développées qui visent la production, par une communauté locale, d'une représentation d'elle-même, de son territoire, de son histoire et de ses habitants. On peut y voir l'équivalent dans le champ de l'information et des réseaux de nombreux projets d'intervention culturelle dans des quartiers en difficulté (par exemple campagnes d'autoportraits photographiques des habitants), avec l'avantage d'un caractère cumulatif et durable des projets... quand ils parviennent à atteindre une masse critique.

- Médias coopératifs locaux. Dans la continuité immédiate de l'auto-représentation d'une communauté locale, les médias coopératifs locaux visent à l'expression des habitants, à destination d'eux-mêmes comme du monde entier. Même s'ils restent limités en fréquentation en comparaison des grands médias coopératifs thématiques ou politiques, les médias coopératifs locaux se multiplient. Beaucoup d'entre eux couplent des fonctionnalités d'expression coopérative sur l'actualité locale (ou sur l'actualité globale vue d'un point de vue local) avec des fonctionnalités de débat ⁴.
- Mutualisation et échanges de savoirs et compétences. Il s'agit dans ces activités de répertorier les savoirs, compétences et talents, d'organiser des bourses d'échanges, de construire de nouvelles formes de développement humain et économique sur cette base. Souvent liés aux systèmes d'échanges locaux (Sél) et aux mouvements d'éducation populaire, les réseaux d'échanges de savoirs (www.mirers.org) ont progressivement développé des bases informatisées des savoirs et compétences disponibles.
- Développement et utilisation locale de logiciels et contenus libres, nouvelles démarches artistiques. Certaines villes, comme Soissons, à travers le projet Soissons informatique libre (www.sil-cætril.org) ont fait du développement et de la formation aux logiciels libres un axe fondamental d'une reconversion économique et d'un projet de développement. Le programme des Espaces culture multimédias a favorisé le développement de lieux couplant développements techniques et projets culturels ou artistiques. D'une façon générale, l'existence de lieux physiques où sont ancrés les efforts coopératifs informationnels joue un rôle important. Des initiatives locales émanant d'une personne ou d'un petit groupe sont aussi apparues (voir par exemple l'association Plak'Art, à Apt : www.plakart.free.fr).
- Communautés d'intérêts. Les communautés d'intérêt thématiques sont le plus souvent « déterritorialisées ». Mais elles éprouvent rapidement le besoin de s'ancrer localement, ne serait-ce que pour permettre à leurs participants de se rencontrer. Les cafés philosophiques ou politiques servent souvent de lieux support de cet enracinement local.
- Appropriation citoyenne d'enjeux politiques. Créées à l'occasion d'une lutte sur un problème d'environnement, de conflits autour d'un projet d'infrastructure ou d'une campagne politique, des sites associatifs connaissent fréquemment un développement qui dépasse le motif initial de leur création. La floraison de sites utilisant le logiciel Spip (www.spip.net) et la diffusion des compétences d'usage liées a favorisé leur enracinement, même si aujourd'hui de nouveaux outils techniques paraissent plus adaptées à la coopération informationnelle.
- La démocratie participative vue du côté des citoyens. Les démarches de démocratie participa-

⁴ Voir Montbougé dans le site de la ville de Montrouge (www.montrouge.net) ou le journal en ligne « Place publique locale » à Brest (www.place-publique-brest.net).



tive, notamment à travers les agendas 21 locaux et la préparation des plans locaux d'urbanisme étaient jusqu'à peu très centrées sur la multiplication des réunions de concertation. Ces démarches développent de plus en plus souvent un volet internet pour bénéficier des possibilités d'approfondissement et de mobilisation de nouveaux participants. On trouve des exemples intéressants dans les agendas 21 conduits par Deliberaren Catalogne. En France, ce sont les politiques régionales qui sont le principal facteur d'introduction de ce volet (forums sur l'eau de la région Poitou-Charentes, débat santé environnementale soutenu par la région Île-de-France).

DÉFIS ET OBSTACLES

Le principal obstacle au développement de la coopération informationnelle réside de moins en moins dans l'« accès à internet », ou dans les difficultés d'usage des techniques proprement dites, même si les inégalités sociales d'accès restent bien sûr un problème. Les techniques informationnelles sont bien plus faciles d'apprentissage que la ou les langues ou que la lecture/écriture, mais leur usage pertinent suppose souvent la maîtrise de ces capacités fondamentales. Au-delà, l'obstacle principal réside dans le type de rapport à l'expression, aux autres et à la technique qui s'est installé ces cinquante dernières années. Il se caractérise par un rapport consommateur à l'objet technique, et par la séparation entre l'émission de contenus et leur réception, dont la télévision est à la fois l'exemple type et le propagateur généralisé. Or, l'usage créatif, la capacité à se servir des médiations informatiques pour créer du collectif, la possibilité de proposer et non plus seulement de réagir, tout cela dépend de l'appropriation par chacun de modes d'usage, de choix et de construction des techniques. C'est dans ce registre que

se joue l'essentiel des différences en ce qui concerne les genres (d'où l'importance de mettre en avant sur un pied d'égalité dès le départ les fonctions sociales et les fonctions techniques des activités informationnelles). C'est un long et difficile réapprentissage social pour chacun d'entre nous que de passer du statut de consommateurs à celui d'acteurs constructifs.

Même lorsque les individus sont capables d'utiliser de façon pertinente les techniques, la coopération informationnelle se heurte encore à d'autres types d'obstacles : caractère individuel de la situation d'usage dans la plupart des cas, peu propice à l'émergence de collectifs ; nature sédentaire de cet usage, qui vient redoubler ceux de la télévision et des jeux vidéos et entraîne certains risques de déréalisation ; caractère « sans lieu » des créations informationnelles qui n'est pas propice en soi à l'ancrage dans le territoire. Dans ce contexte, les structures comme les points d'accès public à internet ou les espaces publics numériques démontrent leur utilité : elles peuvent, si elles sont dotées des moyens humains nécessaires, devenir les lieux de la formation, de l'ancrage collectif et dans le territoire des activités informationnelles.

LES GRANDS RÔLES DE L'ANIMATION

- Fournir des plates-formes techniques adéquates. Bien entendu, l'animation des activités informationnelles passe par la mise à disposition de ses moyens techniques. Lorsque le contexte est celui d'une organisation volontariste d'une activité, il est possible de tenter, dès le départ, de choisir ces outils en fonction de leur adéquation à l'activité. Mais, dans la plupart des cas, la nature même de l'activité va évoluer au cours de son développement, et des capacités des participants. D'où l'importance des plates-formes multifonctionnelles (systèmes de gestion de contenus, serveurs



d'applications, plates-formes d'intégration) qui permettent de « greffer » de nouveaux composants au fur et à mesure des besoins.

- Rendre possible le passage progressif d'une position à une autre. Le plus important est que les outils, et plus encore l'animation humaine qui les accompagne, permette aux participants de passer progressivement d'une position à une autre. Simplement accéder à l'information, envoyer un courrier sur une liste, « poster » un message dans un forum, éditer un article ou une page web, annoter des documents sur le web, créer des liens vers d'autres documents ou sites... : on doit pouvoir passer de l'une de ces activités à une autre avec un apprentissage minimal.
- Définir et préserver les règles du jeu. Une des dimensions essentielles de la coopération informationnelle réside dans les règles qui la rendent possible : licences définissant les droits d'usage de ce qu'elle produit (licences de logiciels libres, diverses licences Creative commons), codes de conduite, chartes d'engagement mutuel, « constitutions » codifiant une définition commune des objectifs d'un projet. Aider à la formulation de ces règles, en assurer la communication, et être gardien de leur application est une dimension essentielle de l'animation.
- Reconnaître un processus en train de se créer et le servir. Comme toute activité qui inclue une dimension pédagogique, l'animation des échanges d'information repose sur la capacité à reconnaître les processus individuels et collectifs en train d'émerger, et à les servir en les enrichissant. Elle ne constitue pas une transmission de connaissances, mais l'accompa-

gnement de la construction de savoir-faire. Cela ne la rend bien sûr pas plus facile, et ne diminue pas l'importance des connaissances techniques et sociologiques qui y sont nécessaires. On pourra se référer au remarquable petit livre en ligne de Jean-Michel Cornu, *La coopération, nouvelles approches*⁵ pour une discussion approfondie de ces questions.

- Ancrer l'activité dans des lieux, des personnes, des groupes. On ne le répète jamais assez : la coopération informationnelle, même celle des communautés d'intérêts distribuées dans le monde entier, demande à « s'incorporer » dans des personnes, des lieux, à faire groupe. Dans certains cas, elle émane directement d'un groupe déjà constitué ou d'un lieu. Dans d'autres, elle va justement servir à les constituer. La disponibilité de lieux d'accueil (permanents ou occasionnels) pour les rencontres physiques des acteurs d'échanges sur les réseaux est un enjeu important de leur développement.
- Porter l'activité dans l'espace public. Les projets de coopération informationnels ne prennent leur sens que dans un espace public général. Au-delà de leur ancrage dans des lieux, leur articulation avec les enjeux et décisions politiques, leur communication au-delà des participants, leur donnent sens et peuvent seuls maintenir leur énergie. On prendra cependant garde à ce que la communication sur le projet ne remplace pas celui-ci : trop de projets ont connu une brusque flambée d'intérêt. Pour l'information, comme pour les autres dimensions de l'action sociale, la ténacité importe plus que les coups. ● philippe.aigrain@sopinspace.com

⁵ www.cornu.eu.org/texts/cooperation.shtml